



Chers Membres et Amis Golfeurs,

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes pour cette fin d'année 2021, avec l'espoir de partager des instants conviviaux et de belles parties de Golf pour la prochaine saison.

Comme vous le constaterez sur notre site, les tarifs 2022 sont inchangés par rapport à l'année dernière. Dans une volonté commune ; la municipalité de Chalon sur Saône, le Grand Chalon et le comité directeur de l'AS Golf ont décidé de ne pas augmenter les tarifs des cotisations et des abonnements.

Nous maintenons aussi, pour ceux qui souhaitent, la mensualisation des paiements de la cotisation AS Golf jusqu'en Août 2022 en 8 mensualités de Janvier à Août, 7 mensualités de Février à Août, etc ....

Les frais de gestion forfaitaires sont maintenus à 10 euros.

Les cotisations représentent une part importante du budget. En cotisant dès le 5 janvier, date de notre ré-ouverture, vous concourez à pérenniser le fonctionnement de notre Association en lui permettant de faire face à une part importante de ses charges de structure, tout en favorisant la mise en place de la nouvelle saison. Celle-ci retrouvera ses événements traditionnels avec quelques nouveautés.

Pour nos partenaires aussi, ce sera l'occasion de renouer avec des événements sportifs et conviviaux : nous soulignons leur fidélité à notre Club et nous témoignerons toute notre reconnaissance en participant nombreux à leurs compétitions.

Toute l'équipe du Club reste à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous pourriez souhaiter.

En vous remerciant par avance,

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Philippe Dorier

Président de l' AS Golf